



## MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

Objet du marché :

# COMPLEXE INTERCOMMUNAL SPORTIF ET CULTUREL

## APPEL D'OFFRE OUVERT

En application du Code de la Commande Publique 2019

## ACTE D'ENGAGEMENT

## AVENANT

N°6

Lot n° : 10	Intitulé : ELECTRICITE
-------------	------------------------

TITULAIRE du MARCHE

**SPIE INDUSTRIE&TERTIAIRE**

**4 avenue Jean Jaurès**

**69551 FEYZIN**

DATE DE NOTIFICATION DU MARCHE INITIAL : 13 mars 2020

JUIN 2025

## Article 1 – Identification du pouvoir adjudicateur

COMMUNE DE REIGNIER-ESERY  
197, Grande Rue  
74 930 – REIGNIER-ESERY  
Tél : 04 50 43 40 03 - E-mail : [secretariatmairie@reignier-esery.com](mailto:secretariatmairie@reignier-esery.com)  
Personne habilitée à signer le marché : **Le Maire**

## Article 2 – Identification du titulaire du marché public

SPIE INDUSTRIE&TERTIAIRE  
4 avenue Jean Jaurès  
69551 FEYZIN

## Article 3 – Objet du marché initial

Le marché initial est un marché de travaux portant sur l'opération ci-dessous :

# COMPLEXE INTERCOMMUNAL SPORTIF ET CULTUREL

Lot n° : 10	Intitulé : ELECTRICITE
-------------	------------------------

## Article 4 – Rappel du montant du marché initial et des précédents avenants

Le montant du marché et de ses précédents avenants est de :

Montant HT : 563 000 €HT  
TVA (20%) : 112 600 €  
Montant TTC : 675 600 € TTC

Montant du marché :	563 000 €HT	Initial
	563 000 €HT	Après avenant n°1
	570 329,48 € HT	Après avenant n°2
	693 111,67 €HT	Après avenant n°3
	727 593,70 € HT	Après avenant n°4
	895 100,99 € HT	Après avenant n°5

## Article 5 – Objet de l'avenant n°6

L'avenant n°6 a pour objet l'ajout d'éclairage à détection dans l'entrée tennis, l'entrée gymnase et la variation dans l'accueil.  
Le montant proposé par le titulaire s'élève à 2 558,64 € HT.

Les autres dispositions du marché restent inchangées.

Compte-tenu de l'objet de l'avenant, la communauté de communes prendra en charge à 100% la part relative aux modifications d'éclairage dans les zones de tennis et gymnase pour un montant de 2 023,54 € HT.

Le reste 535,10 € HT sera réparti selon la clé de répartition habituelle.

## Article 6 – Montant et incidence financière de l'avenant n°6

	Montant € HT	TVA 20%	Montant € TTC
Plus-value	2 558,64	511,73	3 070,37
Moins-values			

Montant de l'avenant n°6	+2 558,64	511,73	3 070,37
Evolution du montant du marché	+0,45%		
Variation cumulée du marché	+ 58,99 %		

## Article 7 – Nouveau montant du marché après avenant n°6

	Montant € HT	TVA 20%	Montant € TTC
Montant du marché suite avenant n°5	895 100,99	179 020,2	1 074 121, 19
Montant de l'avenant n°6	2 558,64	511,73	3 070,37

Nouveau montant du marché	897 659,63	179 531,93	1 077 191,56
---------------------------	------------	------------	--------------

## Article 8 – Base légale de l'avenant n°6

Le présent avenant est conclu conformément aux dispositions du code de la commande publique notamment des articles L.2194-3, R2194-2, R. 2194-3

## Article 9 – Modification du délai de fin de réalisation des travaux

Sans objet.

## Article 10 – Annexes à l'avenant n°6

Les documents suivants sont annexés au présent avenant : proposition financière FTM07 SPIE du 17/06/2025



## Article 11 – Signature du titulaire du marché

A .....

le .....

Nom, Prénom

Signature & Cachet

Décision du Maître d'ouvrage

Le présent avenant est accepté

Fait à REIGNIER-ESERY, le

Autorisé par délibération du .....

Notifié à l'entreprise titulaire le .....